



Conditions d'utilisation du Portail famille : Délais d'inscription et annulation aux services périscolaires

Garderie municipale	Restaurant scolaire	Centre de loisirs « Les Jeunes Pousses »
Pas de réservation	<p>Réservation : Au plus tard une semaine avant le jour du repas (à minuit).</p> <p>Annulation : Au plus tard 3 jours avant le jour du repas (à minuit).</p> <p><u>Pénalité</u> : Le repas consommé et non-réservé dans les délais impartis sera majoré de 10%.</p> <p><u>Déduction du repas</u> : sur présentation d'un justificatif d'absence (certificat médical, copie d'ordonnance masquant la prescription, bulletin d'hospitalisation, convocation, bon de sortie des écoles...) ou cas de force majeure. Les avis d'arrêt de travail des parents ne constituent pas un justificatif d'absence.</p> <p>Au-delà du premier jour d'absence pour maladie, le justificatif d'absence est OBLIGATOIRE, pour la déduction des repas.</p> <p>Sorties scolaires : désinscrire le repas de votre enfant dès que vous avez connaissance d'une sortie à la journée.</p> <p>Cas particulier : Les horaires professionnels des parents subissant des modifications régulières, hors délai de réservation : ces derniers doivent nous fournir un <u>justificatif employeur attestant de plannings modulables</u> afin d'aménager en conséquence les pénalités et les déductions.</p>	<p><u>Mercredis</u> :</p> <p>Réservation, Modification ou Annulation : Au plus tard dimanche à minuit pour le mercredi suivant.</p> <p><u>Petites Vacances</u> :</p> <p>Réservation, Modification ou Annulation : Au plus tard une semaine avant le début des vacances pour toute la durée de celles-ci. (cf. guide de la rentrée sur le site www.melesse.fr)</p> <p><u>Été</u> :</p> <p>Réservation, Modification ou Annulation : Au plus tard dimanche à minuit aux dates butoirs. (cf. guide de la rentrée sur le site www.melesse.fr)</p> <hr/> <p><u>Pénalité</u> : Toute présence sans réservation préalable sera pénalisée.</p> <p><u>Déduction</u> : sur présentation d'un certificat médical ou cas de force majeure.</p>

CONTACT : Secrétariat périscolaire 02.99.13.26.27 ou periscolaire@melesse.fr

TARIFS : Sur le « **Simulateur** » sur www.melesse.fr / Enfance Jeunesse / Portail famille